

Assemblée générale annuelle

Mardi 29 mars 2022, 19 h

Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture.
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation.
4. Vérification des présences et du quorum.
5. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021.
7. Dépôt des états financiers 2021.
8. Présentation du rapport d'activité 2021 et du plan d'action 2022.
9. Présentation des prévisions budgétaires 2022.
10. Nomination du vérificateur comptable.
11. Cotisation annuelle des membres.
12. Élection au conseil d'administration :
 - Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.
 - Lecture des procédures d'élection.
 - Mise en candidature.
 - Vote et déclaration des élu(e)s.
13. Affaires diverses.
 - Dévoilement des finalistes Prix Coup de cœur de la communauté
14. Levée de l'assemblée.